



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Dossier d'inscription

(valable 2 ans)

NOM :

PRENOM :

Sexe (cochez la case): masculin féminin

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable du jeune :

Téléphone portable représentant legal :

Téléphone fixe :

Adresse mail :

Pièces à joindre:

- ✓ Photocopie pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Autorisation parentale

Disponibilités:

La mission peut se dérouler sur une ou plusieurs plages horaires et jours différents. La durée de la plage horaire est de 3h30 avec 30 minutes de pause sur les créneaux horaires suivants :

8h30-12h00

13h30-17h00

- ✓ Vacances d'hiver
- ✓ Vacances d'avril
- ✓ Première quinzaine des vacances d'été (juillet)
- ✓ Dernière quinzaine des vacances d'été (août)
- ✓ Vacances d'automne

Mes motivations pour participer au dispositif « Argent de Poche » :

Comment est-ce que je compte dépenser la gratification reçue ?

Quel est mon projet professionnel ou dans quel domaine d'emploi je souhaite m'orienter ?

Fait à Guilers le

Signature du candidat

Signature du représentant légal



AUTORISATION PARENTALE

(valable 2 ans)

Je soussigné(e),

représentant légal de

, atteste avoir pris connaissance :

- Que la commune ne sera en aucun cas réputée employeur de mon enfant participant à l'opération "Argent de poche". En aucun cas la gratification versée pour la participation à l'activité "Argent de poche" ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Que mon enfant entrant dans le dispositif bénéficie d'une couverture sociale à son nom ou sous couvert de son représentant légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- Que la commune s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurances un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et les accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. En vertu de l'article L227-5 du code social et des familles nous vous informons que vous pouvez souscrire à un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposé pendant les activités que nous proposons.
- Qu'il est fortement conseillé aux familles de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance que leur contrat couvre l'ensemble des dommages corporels auxquels peuvent être exposés leurs enfants lors des activités
- Que j'autorise le référent de la mission à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, premiers secours, hospitalisation...) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.
- Que la commune pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif "Argent de poche"
- Que la commune se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (intempéries, événements particuliers...)
- Que j'autorise mon enfant à monter à bord des véhicules municipaux

Merci de bien vouloir cocher :

J'autorise mon enfant à participer au dispositif "argent de poche" de la commune de Guilers dans les conditions définies au présent document.

Je certifie que mon enfant: possède une assurance extrascolaire et est à jour de ses vaccinations.

J'autorise la commune de Guilers à utiliser les photographies ou vidéos représentant le jeune dans ses divers supports de communication (Guilers Mag, internet, brochures...), en aucun cas, les images ne serviront à des fins commerciales.

Fait à

, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »